

# LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

VOL. VI

MONTREAL, 1ER NOVEMBRE 1894.

No 12

## ACROSTICHE

Offert à l'aimable et spirituel F. Canet,  
Directeur de la Plume de l'Écrivain.

**C**haloureux défenseur de la Sténographie,  
**A**mi du beau Progrès, quand vous suivez ses pas  
**N**obles et généaux, la Routine ennemie  
**E**n jalouse impulsive a assisté vous dése...  
**T**riomphez, champion, car vous ne cavez pas!  
A. ELLIVDPAQ.

Succès à M. F.-L. Petit qui vient de faire renaitre le *Sténographe* de Paris.

Voici la motion, touchant l'enseignement de la sténographie, présentée à la dernière réunion du Conseil de l'Instruction publique :

S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, proposition, appuyé par l'honorable M. Dawson, et il est résolu :

“ Que ce comité recommande fortement l'enseignement gratuit de la sténographie dans toutes les écoles normales et les écoles modèles et aussi l'enseignement, selon que les circonstances le permettent, de la télégraphie et de la clavigraphie, avec usage des instruments voulus, dans les académies et les écoles modèles des garçons.”

## La Sténographie dans l'Enseignement

L'Enseignement Primaire du 15 octobre contient un article dans lequel l'auteur, M. C.-J. Maznan, s'efforce de démontrer que l'enseignement de la sténographie est le fait des écoles spéciales et non des écoles primaires.

Nous différons entièrement d'opinion avec notre estimé confrère.

Nous croyons, au contraire, que la sténographie devrait s'enseigner dans toutes les écoles et dans toutes les classes, depuis la dernière jusqu'à la première.

Loi d'être une surcharge, comme l'insinue notre confrère, rien ne facilite l'enseignement des autres branches comme la sténographie.

En France, par exemple, dans nombre d'établissements d'éducation, l'enseignement d'une foule de matières se donne au moyen de l'art abrégé, et un grand nombre de journaux pédagogiques présentent cette méthode qui, disent-ils, sauve un temps considérable.

Une plume autorisée, M. Francis Fauconnier, dit à l'usage :

“ L'enseignement de la sténographie doit commencer à la Salle d'Asile et précéder l'enseignement de la lecture et de l'écriture ordinaires.”

Avons-nous bien lu ?... A la Salle d'Asile... On l'avouera, nous sommes loin des écoles polytechniques, industrielles, commerciales et autres, dans lesquelles l'Enseignement Primaire semble vouloir reléguer la sténographie. Si un élève, à son entrée à l'école polytechnique, possède bien

la sténographie, ne fera-t-il pas des progrès mille fois plus rapides que celui qui ignore cet art si nécessaire quand on veut se livrer à des études spéciales ?

Au cours d'un article sur le sujet, M. Chs. Delon disait, en parlant d'une école de filles :

“ Loin d'être une surcharge, la sténographie y a été introduite et maintenue à titre de simplification. Dans la petite classe, les enfants apprennent la sténographie, simultanément avec l'écriture et la lecture, etc.”

D'un autre côté, voici ce que dit M. Mongot, inspecteur primaire à Paris :

“ J'engage les maîtres de mon arrondissement à introduire l'étude de la sténographie dans leur enseignement, parce que j'ai reconnu qu'elle rend de réels services. Employés judicieusement, la sténographie épargne des fatigues aux instituteurs et leur procure plus de temps.”

Voilà, croyons-nous, qui répond catégoriquement aux adversaires de l'enseignement de la sténographie dans les écoles primaires.

Nous pourrions donner des centaines de témoignages analogues, mais ceux que nous venons de citer suffisent pour convaincre les plus incrédules.

L'Enseignement Primaire ajoute “ que la situation des instituteurs n'est pas déjà trop riante pour qu'il faille augmenter leur travail et leur responsabilité.”

C'est précisément pour diminuer le travail, sauver du temps, épargner de la fatigue que nous voudrions voir la sténographie rendue obligatoire. Pendant les premiers mois, il y aurait peut-être un surcroît de travail, mais une fois les premières difficultés surmontées, quel soulagement résultera pour le maître qui épargnera ses forces et ménagera sa voix, et pour l'élève qui fera des progrès bien plus rapides. Voilà, certes, des avantages qui méritent quelques considérations.

Notre confrère dit qu'il y a beaucoup d'autres choses plus importantes à apprendre que la sténographie. Eh bien ! A l'aide de l'art abrégé, ces choses plus importantes s'apprendront beaucoup plus aisément et en bien moins de temps.

D'ailleurs, aujourd'hui, la sténographie a pris une telle extension que beaucoup de postes ne peuvent être occupés sans la connaissance de cet art.

Si la sténographie était rendue obligatoire, quel honneur pour la province de Québec et le Canada, car la chose n'existe encore dans aucun pays.

Que dirait le vieux monde qui nous prétend si arriérés ?

Terminons par ces paroles du grand poète autrichien, Robert Hammerling : “ De tout ce que j'ai appris rien ne m'a rendu de si grands services, rien n'a autant facilité ma besogne journalière que la sténographie.”